



**Le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain
recrute un Technicien Système d'Information (H/F)
(Recrutement statutaire sur grade de Technicien Territorial ou à défaut contractuel)**

Le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Il regroupe les 393 communes du département de l'Ain pour une population totale de 655 171 habitants.

Le SIEA se charge de la construction des réseaux électriques basse et moyenne tension. A cette compétence principale, s'ajoute des compétences optionnelles que les communes peuvent lui déléguer : l'éclairage public, les Systèmes d'information géographique (SIG), l'énergie, le gaz et les communications électroniques. Pour la compétence communications électroniques, le SIEA construit le réseau FttH qui est ensuite confié à la régie RESO-LIAin.

RESO-LIAin est la régie d'Exploitation du Service Optique. Rattachée au SIEA, elle a pour objet de :

- Favoriser la desserte en fibre optique des communes de l'Ain,
- Gérer, contrôler et entretenir le réseau Li@in,
- Assurer la liaison avec les Fournisseurs d'Accès à Internet qui offrent leurs services aux abonnés

Le(a) Technicien(ne) Système d'information a pour mission principale de veiller à l'adéquation, la performance et à l'optimisation du Système d'information du SIEA.

Les missions :

1. Analyser les besoins du SIEA.

- Dialoguer avec la direction générale pour comprendre les grands axes de développement stratégique.
- Communiquer avec les utilisateurs pour comprendre leurs attentes fonctionnelles et leur degré de satisfaction par rapport au SI actuel.
- Faire le diagnostic des possibilités offertes par le système existant sur le plan quantitatif et qualitatif et proposer une stratégie d'évolution du système d'information.
- Assurer une veille technologique afin de détecter les nouvelles possibilités techniques et fonctionnelles offertes par le marché.
- Participer à la description des besoins fonctionnels en amont de la rédaction du cahier des charges.
- Gérer quotidiennement le bon déroulement des projets relatifs au SI.
- Garantir le respect des cahiers des charges, notamment en termes de qualité, budget, délais.
- Participer à l'organisation de l'exploitation du SI

2. Définition des axes de développement en matière de SI

- Sélectionner les priorités de développement pour le SI en tenant compte de l'ensemble des contraintes économiques, techniques et humaines de l'entreprise en s'appuyant sur un schéma directeur (à construire ou existant)
- Superviser les phases de rédaction des spécifications fonctionnelles et des cahiers des charges.
- Fixer les objectifs de délais, budget et de performance qualitative et quantitative pour les projets mis en place.
- Allouer l'ensemble des ressources internes et externes nécessaires à la bonne réalisation des projets.
- Sélectionner et gérer les relations contractuelles avec les prestataires.

3. Pilotage de projet

- Superviser et coordonner le travail de l'ensemble des acteurs du système d'information (chefs de projet, ingénieurs développement, consultants...) et animer les équipes internes et/ou externes.
- Gérer les moyens humains nécessaires à la mise en place et au bon déroulement des projets, les sensibiliser aux besoins des utilisateurs finaux.
- Assurer l'interface avec les équipes du opérationnelles et fonctionnelles du SIEA.

4. Accompagnement du changement et mesure de la performance

- Définir l'ensemble des moyens de communication interne nécessaires à la mise en place des nouveaux projets SI : formation pour les utilisateurs, documents supports disponibles pour les utilisateurs...
- Mettre en place et suivre les tableaux de bord des performances du SI.
- Alerter l'équipe en charge du SI en cas de fonctionnement dégradé.
- Veiller à la cohérence du SI.
- Anticiper les besoins futurs des utilisateurs, les évolutions du métier et prévoir les adaptations du SI métier en adéquation avec ces nouveaux besoins.

Connaissances et capacité

- Capacités rédactionnelles (cahier des charges et éventuellement des supports de formation à l'attention d'informaticiens et de non- informaticiens.)
- Compétences territoriales
- ITIL
- Bonnes connaissances générales informatiques : systèmes d'exploitation, outils de développement, principaux langages informatiques, solutions progiciels des métiers traités
- Concevoir et faire évoluer l'architecture d'un système d'information (conceptualisation et modélisation).
- Connaissances des besoins et des contraintes des utilisateurs,
- Compréhension de son environnement : usagers du SI, marché des solutions, marché des prestataires.
- Connaissance en marketing interne
- Connaissance en achat de prestations de services IT
- Maîtrise des techniques de gestion de projet (planning, budget, contrôle de gestion, achat public)

Profil :

Bac + 2 à 5 en informatique ou système d'information
Rigueur, organisation
Sens du dialogue et du service public
Capacité à travailler en équipe

Lieu de travail : Bourg-en-Bresse

Niveau de rémunération :

- rémunération statutaire correspondant au grade,
- régime indemnitaire - ticket-restaurant

Poste à pourvoir : Au plus tôt

Candidatures à adresser pour le 15 octobre 2020 au plus tard :

par lettre de candidature, avec curriculum vitae, copies des diplômes et concours, à :
Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain
32 cours de Verdun 01006 BOURG EN BRESSE Cedex – courrier@siea.fr

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser Mme Stéfany Douillet – DGS – ou M. François Livio, Directeur Ressources - Tél. standard : 04.74.45.09.07